

Dossier suivi par :

Grégory CESBRON, Direction du CCAS

[gregory.cesbron@ville-de-rives.fr](mailto:gregory.cesbron@ville-de-rives.fr)

07 86 87 93 90

**À l'attention de**

- Plus de 65 ans
- Personnes en situation de handicap
- Personnes isolées et vulnérables

Rives, le vendredi 7 juin 2024

**Objet : Mise en place du « Plan Communal de veille et d'alerte » annuel**

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la ville de Rives via son CCAS met en place le « Plan Communal de veille et d'alerte » du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre, en lien notamment avec les canicules estivales. Ce plan consiste entre autres à informer les administrés, notamment les personnes âgées isolées et les personnes en situation de handicap de la possibilité de se signaler pour bénéficier d'un appui au travers d'un registre communal (article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles).

Ainsi, nous vous proposons, si vous le souhaitez, de nous informer de votre volonté de figurer sur ce registre :

- À l'accueil de la Maison de l'Orgère ;
- Par téléphone au 04 76 65 37 79 ;
- En retournant par courrier postal le coupon détachable ci-joint ;
- Par mail à : [ccas@ville-de-rives.fr](mailto:ccas@ville-de-rives.fr).

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Vice-Présidente du CCAS  
Moussokro TOURÉ



✂-----

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Qualité au titre de laquelle vous souhaitez être inscrit sur le registre :

- Personne de 65 ans et + résidant à leur domicile
- Personne adultes handicapées résidant à leur domicile
- Personne adultes vulnérables et isolés

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom de la personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_